

LETTRE D'ENTENTE 1998-2002 NUMÉRO 1

ENTRE D'UNE PART :

**LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC
(FNEEQ (CSN))**

ET D'AUTRE PART,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

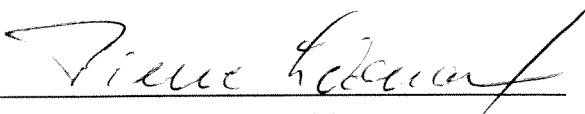
**RELATIVE À LA LETTRE D'ENTENTE 1995-1998 – NUMÉRO 24 VISANT LE
TRANSFERT OU L'ENGAGEMENT AU COLLÈGE GÉRALD-GODIN D'ENSEIGNANTES ET
D'ENSEIGNANTS DONT LE SYNDICAT EST AFFILIÉ À LA FNEEQ (CSN)**

Les parties nationales maintiennent en vigueur les dispositions de la *Lettre d'entente 1995-1998 – Numéro 24 visant le transfert ou l'engagement au Collège Gérald-Godin d'enseignantes et d'enseignants dont le Syndicat est affilié à la FNEEQ (CSN)* intervenue entre elles et signée le 15 décembre 1998.


Cependant, la présente entente n'a pas pour effet de prolonger les dispositions de la *Lettre d'entente 1995-1998 – Numéro 24* au-delà des échéances qui y figurent.

EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Montréal ce 28^e jour du mois d'avril 2000.

**POUR LE COMITÉ PATRONAL DE
NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)**

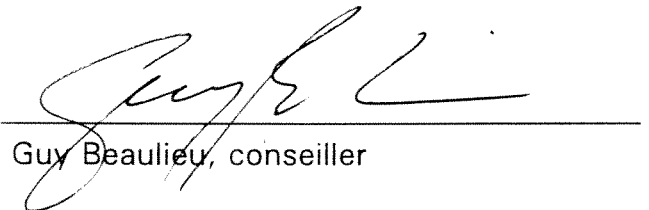


Pierre Léonard, président



Gilles Pouliot, vice-président

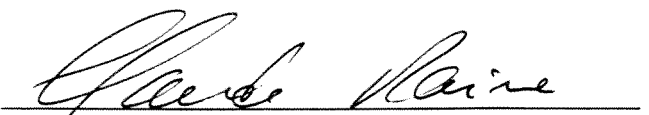
**POUR LA FÉDÉRATION NATIONALE DES
ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU
QUÉBEC (FNEEQ (CSN))**



Guy Beaulieu, conseiller



Hélène Boileau, secrétaire générale



Claude Racine, délégué à la coordination